

BRUNO CLÉMENT À LA TÊTE DES EXPERTS DE JUSTICE

Créée en 1959, la Compagnie des experts de justice de Lyon (du ressort de la cour d'appel de Lyon) est présidée depuis le début de l'année par Bruno Clément pour un mandat de trois ans.



Âgé de 56 ans, ce dernier, expert de justice depuis 2006, opère à titre professionnel dans les métiers du bois et de la menuiserie dans la Loire et les départements environnants. Il tient tout d'abord à rappeler que l'expert, auxiliaire de justice au même titre que les avocats ou encore les huissiers de justice, a pour vocation d'« éclairer » le juge dans ses missions, d'une manière très formelle. Ses investigations techniques, ordonnées par les magistrats lors de litiges portés devant les tribunaux, étant en rapport avec sa profession, dans des domaines aussi variés que l'architecture, l'expertise comptable, la médecine ou encore la traduction interprétariat.

Bien entendu ne peut se prévaloir du titre d'expert de justice que celui qui est inscrit sur les listes de la cour d'appel. Aujourd'hui, sur le ressort, quelque 700 experts sont inscrits, mais seulement 550 sont membres de la CEJL et répertoriés dans huit branches distinctes.

Dans sa feuille de route, Bruno Clément souhaite développer encore plus l'excellence des relations entre les experts, mais aussi avec les magistrats, leurs interlocuteurs privilégiés. Autre point d'importance : la formation. Il n'est pas de bonne expertise sans un expert bien formé. L'une des missions du centre de formation (250 inscrits), l'un des plus actifs de France, dont Bruno Clément est également le président. Pour mémoire, chaque expert est tenu à 20 heures annuelles de formation.

■ Michel Godet

VIE JURIDIQUE

L'ACTUALITÉ DE LA COMPAGNIE

L'université d'été se déroulera cette année, sur inscription, à Firminy (Loire), le 15 juin, et permettra de faire vivre convivialité et transversalité, autour de conférences sur Le Corbusier et l'Unesco, ainsi que la visite de son patrimoine ligérien. De nombreux chefs de juridiction et juges sont déjà inscrits. Près de 200 experts devraient faire le déplacement pour cet événement incontournable.

Sous l'égide du Conseil national des Compagnies d'experts de justice, le XX^e congrès - une manifestation qui se tient tous les quatre ans - aura Strasbourg comme lieu de rendez-vous, les 23 et 24 septembre, sur le thème : « L'Europe : une chance pour l'expert - Diversité des expertises et universalité de la preuve ». Un temps fort au moment où le nombre d'expertises initiées et d'experts nommés ne cesse de diminuer.